

La méthode adoptée par le ministre des Transports (M. Hellyer) ne sert absolument à rien. Par exemple, je trouve surprenant que le gouvernement n'ait pas recouru aux services du député d'York-Ouest (M. Givens), ancien maire de Toronto. Je me souviens qu'il y a quelque deux ans, le député d'York-Ouest, fort de sa longue expérience de l'administration municipale, a avancé que les transports urbains pourraient être gratuits. Son idée n'a pas été bien reçue, et pourtant, je crois qu'elle était excellente. Il faudrait étudier des idées comme celle-là. On tend à subventionner tous les modes de transport, sauf les transports urbains. Les files interminables de voitures le long des routes paralysent l'évolution de notre société, et on ne s'en occupe même pas. Quand un ancien maire de Toronto formule une idée, on n'y prête aucune attention; il est même difficile de trouver un moyen d'en discuter.

Je ne puis concevoir pourquoi le ministre des Transports a pu être si peu perspicace quant à la façon de recueillir les fonds hypothécaires. Personne ne demande que le gouvernement jouisse de privilèges lui permettant de recueillir des fonds pour les prêter sur hypothèque au public, mais il ne devrait pas non plus être désavantagé, comme le ministre semble le vouloir. Après tout, si les sociétés fiduciaires et les banques ont le droit d'emprunter du public, pourquoi refuser ce droit au gouvernement? Pourquoi serait-il moins digne de confiance que les institutions financières de notre pays?

● (5.50 p.m.)

Qu'un gouvernement ait recours au marché de l'argent offrirait certains avantages. Primo, il réussirait habituellement à emprunter à un taux d'intérêt plus faible à cause de la confiance du public. Secundo, le taux serait moins majoré qu'il ne le serait par les institutions financières actuelles. Tertio, ayant accès à ces fonds, il pourrait déterminer les conditions de l'emprunt.

La remarque de l'hon. député de Davenport (M. Caccia) me paraît très judicieuse. A l'heure actuelle, selon lui, une très large part de l'argent que prêtent les sociétés privées sert à la construction d'habitations d'un prix élevé, tandis que la part du logement à prix modique est à peu près nulle. Quiconque prétend qu'il ne faudrait pas permettre au gouvernement fédéral de rendre disponibles de vastes sommes, parce qu'il pourrait imposer des conditions, devrait se demander pourquoi les gens sont disposés à accepter les conditions qu'imposent les prêteurs privés. Croient-ils ces derniers plus dignes de confiance que

[M. Saltsman.]

leur propre gouvernement, ou plus intelligents que les représentants élus du peuple? Dans les domaines du logement où le gouvernement intervient déjà, il a tout au moins commencé à agir dans l'intérêt du public, ce que les prêteurs privés ne veulent pas ou ne peuvent pas faire.

Ainsi, si le ministre laisse passer cette occasion de recueillir des capitaux à affecter sous la direction du gouvernement, il laisse en réalité passer l'occasion, d'abord d'influer sur la situation du logement au pays—pour ainsi rendre stériles ses propres propositions—et ensuite, il renonce au droit qu'a, à mon avis, le gouvernement de formuler certains jugements de valeur sur les groupes de notre société qui ont le plus besoin d'aide.

Un autre aspect qu'il faut examiner est la mobilité. Le ministre des Transports (M. Hellyer) a érigé presque en fétiche la propriété d'une maison. Il a relégué tous les locataires au rang de citoyens de seconde classe avec son commentaire faux et mesquin sur les cases superposées, comme si quiconque habite un appartement méritait le mépris, comme si un stigmate s'attachait à celui qui n'a pas une maison ou un terrain. Le ministre souffre sans doute de myopie aiguë! Les faits nous font mieux comprendre aujourd'hui que notre société est de plus en plus mobile, et loin de régresser, cette mobilité ira s'accroissant. Pour bien des gens, si l'accession à la propriété est trop stricte, elle freinera cette tendance vers la mobilité. Pourquoi certains travailleurs hésitent-ils à quitter des régions de marasme pour émigrer vers des centres aux multiples débouchés? C'est, par-dessus tout, à cause de l'importance qu'on attache à la propriété. Ces gens se sentent captifs, comme emprisonnés.

Dans son rapport, le ministre mentionne le montant élevé des frais de transfert, des frais juridiques et des commissions immobilières. Les frais de transfert sont souvent supérieurs à l'accroissement du capital que représente la propriété. Les frais élevés défavorisent véritablement ceux qui déménagent d'une région à une autre ou qui quittent un genre de logement pour en emménager dans un autre.

Il y a un autre genre de mobilité. Par exemple, pourquoi une personne devrait-elle vivre dans la même maison toute sa vie? Certes, les jeunes mariés ont des besoins bien différents de ceux d'une famille de cinq ou six personnes. Les besoins se modifient encore sans aucun doute quand les enfants grandissent et quittent la maison de leurs parents. Les besoins se transforment au cours d'une vie. Par conséquent, pourquoi entraver la mobilité économique, et aussi la mobilité